



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Phares et balises

Question écrite n° 39124

Texte de la question

M Lucien Guichon appelle l'attention de M le secrétaire d'Etat à la mer sur l'inquiétude des personnels du service technique des phares et balises de Bonneuil-sur-Marne devant le projet de transfert de ce service vers la région brestoise. En effet, ce service, organisme central chargé des études et des conceptions de matériels au profit de l'administration centrale des phares et balises et de la direction des ports et de la navigation maritime, est appelé à intervenir sur l'ensemble du territoire métropolitain, mais aussi dans les départements et territoires d'outre-mer. Les intéressés craignent que le transfert de ce service, qui se trouverait dès lors excentré, ne se traduise par une perte d'influence, une augmentation des frais de fonctionnement et une perte d'heures de travail due au temps de déplacement des agents. Il lui demande de bien vouloir lui préciser ses intentions à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Guichon Lucien](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39124

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : mer

Ministère attributaire : mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 avril 1988, page 1618